

C.C.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES ET SCIENTIFIQUES

ACTES DU 109^e CONGRÈS NATIONAL
DES SOCIÉTÉS SAVANTES

Dijon, 1984

Section d'histoire moderne et contemporaine

TOME I

TRANSMETTRE LA FOI :
XVI^e-XX^e SIÈCLES

1. Pastorale et prédication
en France

EXTRAIT

PARIS
C.T.H.S.
1984



POLITIQUE ET RELIGION EN BELGIQUE UNE MISSION DE RÉDEMPTORISTES QUI FIT DU BRUIT EN MARS 1838

par Robert DEMOULIN

La Révolution de 1830 a des causes multiples. Les causes religieuses sont, sans doute, celles sur lesquelles un large accord s'est très tôt établi. L'opposition entre la Hollande calviniste et la Belgique catholique a longtemps été un des thèmes favoris de l'historiographie révolutionnaire. Qu'il faille nuancer ces prises de position est l'évidence même. Dans les provinces méridionales du royaume des Pays-Bas, tout un courant de pensée, affranchi de l'autorité religieuse, courant dont les sources remontaient loin dans le passé, s'était développé et avait trouvé, notamment dans les loges maçonniques, un milieu favorable à sa croissance. La politique scolaire du souverain calviniste Guillaume Ier avait trouvé des appuis solides dans le monde des anticléricaux. Nombre d'entre eux après 1830 seront des orangistes. Parmi les anticléricaux qui ont fini par se rallier au régime belge, ils s'en trouvaient qui n'avaient pas approuvé "l'Union" des oppositions conclue en 1828 entre libéraux et catholiques s'accordant pour réclamer le "redressement des griefs" dont souffraient les Belges ainsi que les libertés fondamentales dont la liberté d'enseignement. C'est cette Union qui avait permis la Révolution. Ces "libéraux purs" furent rejoints par des libéraux qui avaient suivi quelque temps les jeunes libéraux qui, dès 1827, avaient réclamé la priorité de l'action gouvernementale sur la lutte antireligieuse. Les libéraux anticléricaux n'entendaient pas abandonner leur attachement à la primauté du pouvoir civil et craignaient la domination d'une Eglise libérée. Les divergences au sein du libéralisme provenaient pour partie d'un problème de générations : les plus jeunes avaient été les plus sensibles à l'évolution des catholiques tentés par les appels à la "liberté en tout et pour tous".

Aussi longtemps que le statut international de la Belgique n'avait pas été fixé, les chefs des deux grandes tendances de l'opinion cherchaient à maintenir la cohésion de l'Union. Tâche malaisée, car si à la tête on souhaitait éviter les conflits, les militants étaient bien moins fidèles aux impératifs de la conciliation.

Il est incontestable que l'écroulement du royaume des Pays-Bas avait été une victoire pour l'Eglise catholique en Belgique. Mettant à profit les facilités offertes par les libertés constitutionnelles de religion, d'enseignement et surtout d'association, les catholiques multiplièrent les initiatives. Le bilan des premières années d'indépendance est impressionnant. Les ordres religieux brimés sous le régime hollandais reprirent vigueur. De nouveaux ordres se constituèrent qui créèrent des écoles, des hôpitaux ou des hospices (1). A Malines, en 1834, l'Université catholique reconstituée ouvrit trois facultés, l'année suivante, elle se fixa à Louvain où la première Université avait été fondée en 1425. Après la conclusion du Concordat avec Guillaume Ier, les cinq évêchés étaient tous pourvus d'un titulaire, un sixième évêché fut rétabli à Bruges en 1834. Le Concordat avait disparu avec l'Indépendance, ce qui favorisait l'affranchissement de l'Eglise et rendait au Saint-Siège "le plein exercice de sa jurisprudence sur l'Eglise de Belgique" (2).

Mais cet extraordinaire redressement inquiéta ses adversaires. Le succès étonnant des missions paroissiales qui se multiplièrent à partir de 1834 excita l'ire des anticléricals. Les manifestations publiques, certaines cérémonies se déroulant en dehors des églises, fournirent des arguments à ceux qu'exaspérait le rétablissement spectaculaire d'une institution qu'ils avaient crue frappée à mort. Rédemptoristes et Jésuites prirent une place prépondérante dans cette forme nouvelle d'apostolat. Mais le clergé séculier joua aussi un rôle efficace en invitant des prêtres des paroisses voisines pour organiser des missions (3).

La congrégation du Très Saint Rédempteur a été fondée en 1732 dans le royaume de Naples, par Alphonse de Liguori, approuvée par Benoît XIV en 1749, reconnue par le roi de Naples en 1770 (4). "La tâche du rédemptoriste consiste à prêcher des missions et annoncer la bonne nouvelle 'aux âmes les plus abandonnées'" (5). Dans l'introït de la messe de Saint-Alphonse, on lit "Evangelizare pauperibus misit me" (6). C'est aux rédemptoristes que l'énergique évêque de Liège, Corneille Van Bommel, s'adressa en 1833 pour cette tâche délicate (7). Van Bommel, hollandais de naissance, - il est né en 1790 à Leyde, dans une famille très catholique, - devint prêtre malgré l'opposition de son père (8) et fut sacré évêque de Liège le 15 novembre 1829. Voici ce qu'écrivait de lui, le 17 février 1829, Mgr Capaccini, envoyé officieux du Saint-Siège aux Pays-Bas pour accélérer l'exécution du Concordat : "Van Bommel est de l'avis général, le prêtre le plus prudent, le plus instruit et le plus exemplaire de toute la Hollande, à mieux dire, de tout le Royaume des Pays-Bas ... il est droit et loyal, il a une physionomie noble et vivante ... Il est fait pour l'époque dans laquelle nous vivons et pour tenir tête à ce Gouvernement; il est très instruit, il parle parfaitement le français

et l'allemand; ses discours décèlent toute la clarté de ses idées ... Il a le don de la parole et, bien qu'il parle beaucoup, il se fait toujours écouter avec attention. Ses manières sont extrêmement polies. En peu de temps, je l'ai mis au courant de toutes nos affaires et il a si bien pénétré l'esprit de nos négociations que je ne pourrais désirer davantage. C'est un homme docile, excellent et aimable, il n'a de hollandais que le nom et est en un mot, parfait. Il convient parfaitement au diocèse de Liège, dont les habitants sont, à l'égal des Italiens, de caractère vif et où, généralement parlant, l'instruction et l'éducation sont supérieures à ce qu'on trouve dans les autres provinces" (9).

Cet éloge de l'évêque de Liège a quelque chose d'excessif et tous les Liégeois de son temps n'auraient pas approuvé ce jugement du prélat italien. Il est vrai que les passions étaient vives à l'époque, même si catholiques et libéraux mettaient une sourdine à leurs querelles dans leur lutte contre le pouvoir hollandais. Mais Corneille Van Bommel était lui-même hollandais et cela n'arrangeait rien à Liège ...

Avant de s'asseoir sur le siège de Saint Lambert, Van Bommel ordonné prêtre en 1816, avait dirigé le collège de Hageveld, près de Haarlem, de 1817 à sa fermeture en 1825 par le pouvoir sécularisateur. Il avait été touché par les idées de Lamennais et traduisit notamment en hollandais le premier volume de l'Essai sur l'indifférence. Il refusa la régence du Collège philosophique, création royale, et lutta pour la défense des droits de l'Eglise. Il s'efforça d'obtenir du Roi un assouplissement dans sa politique de rigueur. Le Concordat conclu et exécuté, il accepta l'évêché de Liège. Corneille Van Bommel est une forte personnalité, il organisa de main de maître son diocèse, mais il croisa aussi le fer avec ceux qu'il accusait de brimer les droits de l'Eglise et de violer la Constitution, telle qu'il l'interprétait. En 1832, un de ses anciens élèves au collège d'Hageveld, le père Bernard Hafkenscheid, originaire d'Amsterdam, qui avait été contraint après la fermeture du collège de poursuivre ses études chez des professeurs particuliers puis à Rome, était résolu d'entrer dans la Congrégation du T.S. Rédempteur, au grand dépit de l'évêque qui le destinait à une chaire à la nouvelle université de Louvain (10). Le P. Hafkenscheid lui présenta cette Congrégation sous de telles couleurs que Van Bommel décida de l'établir dans son diocèse. En 1833 c'était chose faite. Deux communautés étaient créées, l'une à Liège, l'autre à Saint-Trond.

A la Toussaint de 1833, les rédemptoristes prêchèrent leurs premières missions dans le diocèse, à Visé. L'hostilité au vocable "mission" était telle que l'on choisit le vocable "neuvaine".

Les missions se déroulent selon un ordre devenu classique, quasi immuable. La préparation à la mission est faite par le clergé paroissial. Elle dure cinq à six se-

maines. La solennité de la réception des missionnaires varie selon la vitalité religieuse de l'endroit. Elle est plus grande en milieu rural où le clergé paroissial, souvent accompagné de centaines, voire de milliers de personnes, avec musique, bannières et drapeaux, se porte au-devant des prédicateurs. Dans certaines communes où le catholicisme est vif, les autorités civiles accompagnent le clergé, bourgmestre et échevins précédant la garde civique. Dans la partie flamande du diocèse de Liège, que ce soit le Limbourg resté belge après 1839, ou devenu hollandais après cette date, l'accord des autorités civiles et religieuses paraît plus grand que dans la partie wallonne. Mais il y eut là aussi des heurts, notamment avec les autorités militaires dans la place fortifiée de Venloo (11).

Le curé remet son étole aux missionnaires, en signe de la juridiction dont ils seront revêtus pendant la durée de leur mission, qui varie de 10 à 15 jours.

La mission s'ouvre par une messe tôt le matin, à 5 ou 6 heures. L'heure très matinale est imposée par le souci de permettre aux ouvriers d'y assister. Elle est suivie de l'exposition du Saint-Sacrement, de chants, de litanies de la Sainte Vierge et d'une instruction. A dix heures, une messe solennelle est célébrée. Le soir, à six heures, au salut, précédé de la récitation du rosaire, commenté, est prononcé le grand sermon. Le thème en est précisé le lendemain dans les instructions plus familières, et c'est sur lui que méditent les fidèles. L'explication du catéchisme, "particulièrement en ce qui concerne le sacrement de pénitence" a lieu aussi à la grand'messe. Car la préparation à la Pénitence est la préoccupation majeure des missionnaires. Il faut obtenir la conversion des âmes égarées. Il faut éclairer les esprits, émouvoir les coeurs avant que les fidèles ne s'approchent du confessionnal. Après deux ou trois jours de préparation, les missionnaires, aidés de prêtres de la région, écoutent les confessions des heures durant (12).

Le Journal historique et littéraire, publication mensuelle que Pierre Kersten, remarquable journaliste catholique, avait créé en mai 1834 et qui connut une large diffusion, a réservé une grande place aux missions paroissiales (13). Il serait fastidieux de rappeler les indications concernant les confessions qui y figurent, quelques exemples suffiront à montrer leur importance dans le déroulement de la mission. 25 confessionnaux sont montés à Zonhoven (Limbourg), le 11 septembre 1835 (14), 12 à Wellen (Limbourg) le 2 septembre 1836 (15). A Beeringen (Limbourg) 25 confesseurs entendent les confessions le 9 juin 1837 (16), à Saint-Nicolas (Flandre Orientale), 50 prêtres confessent (17), plus de 24 à Boorsheim (Limbourg) (18) et 60 à Namur en février 1837 (19). La durée du temps que le clergé consacre aux confessions est étonnante : des journées entières et des parties de nuit. A Sittard (Limbourg) des gens attendent quatre jours pour se confesser (20), à

Malines, lors d'une mission à la Cathédrale, tous les confessionnaires de la ville sont occupés, tôt le matin et tard le soir (21). A Heerlen (Limbourg), en juin 1834, les confessions sont entendues de 5 heures du matin à 9 heures du soir et beaucoup durent remettre leur confession après la clôture de la mission.

"Ce désir de la confession était si constant et si vif que plusieurs se placèrent à la nuit tombante à la porte de l'Eglise pour y pénétrer plus tard par les fenêtres ou pour occuper au moins dès le grand matin les confessionnaires, d'autres se cachèrent sous les bancs ou dans la tour, pour ne pas être observés et forcés de quitter l'Eglise" (22).

Trois ans plus tard, à Alken (Limbourg), des pénitents se présentaient au début de l'après-midi pour se confesser le lendemain matin. "Et ces bons pénitents loin de dormir ou de s'entretenir entr'eux, priaient ensemble le rosaire, qu'ils répétoient jusqu'à 25 fois en une nuit" (23). Les communions étaient aussi très nombreuses.

Une place particulière est réservée à l'Amende honorable au Saint-Sacrement. Elle a lieu après le sermon sur la communion indigne, le prédicateur ayant déployé toutes ses ressources pour détourner l'auditoire d'une communion sacrilège.

La procession et la plantation de la croix sont le sommet de la mission. La croix est portée par des jeunes gens de l'église à l'endroit choisi. La solennité de la procession dépend de l'intensité de la foi et de la région. Ainsi à Dottignies (Hainaut), "les rues, par où la procession devait passer, étaient plantées d'arbres, ornées de guirlandes et d'arcs de triomphe. La croix, posée sur une grande civière ornée de beaux tapis et de riches fleurs, était portée par soixante personnes ..." (24). Au son des cloches, au tir des boîtes, aux cris de "Vive la Croix", la croix, après avoir été bénie, était plantée, après la consécration à la Sainte Vierge et un dernier sermon. La bénédiction papale, avec indulgence plénière pour ceux qui avaient rempli les conditions imposées, était donnée par le chef de la mission.

Le grand nombre de fidèles forçait souvent les prédicateurs à faire leurs sermons en plein air. Leur départ donnait lieu à des démonstrations de remerciements et à des scènes décrites avec insistance sur la grande émotion des participants. Car le sentiment occupe une grande place dans les récits de ces missions qui mentionnent toujours les larmes de joie et de reconnaissance envers le Dieu de miséricorde, versées après la confession et les sanglots qui éclatent après les sermons. Les missionnaires cherchaient à provoquer ce choc émotionnel avec un sens aigu du pathos. Ainsi le père rédemptoriste Ludwig à Galloppe (Limbourg) en décembre 1833 "fit dans un sermon fort pathétique la peinture effrayante de l'énormité du péché mortel et des suites malheureuses et éternelles qu'il attire sur ceux qui n'en font pas une prompté pénitence" (25).

Quels étaient les thèmes traités ? "Les sujets des prédications des P.P. Rédemptoristes sont communément les grandes vérités de la Religion, celles dont le développement est surtout propre à toucher les coeurs, comme la mort, le jugement, l'enfer, le ciel, la confession, l'indigne communion, le péché mortel. La dévotion à Marie est aussi un des grands moyens dont ils se servent" (26). A Verviers, en novembre 1834, dans une mission fort agitée prêchée par les rédemptoristes, voici les matières traitées dans les sermons et méditations : "1. L'invitation. 2. La miséricorde. 3. Le péché mortel. 4. Le salut. 5. La confession. 6. Le petit nombre des élus. 7. Le respect humain. 8. La mort. 9. La mort du pécheur. 10. Le jugement particulier. 11. L'abus des grâces. 12. Le bonheur de la vertu. 13. L'enfer. 14. Le blasphème. 15. L'occasion. 16. La dévotion à la sainte Vierge. 17. La prière. 18. Le saint Sacrement de l'autel. 19. La communion indigne suivie de l'amende honorable. 20. Le jugement. 21. Le ciel. 22. L'éducation. 23. La persévérance. 24. Les effets salutaires de la croix" (27).

Le souci de la persévérance est capital. La mission ne doit pas être un feu de paille, un bref retour à la pratique religieuse sans lendemain. Le rappel des fins dernières est le meilleur des moyens. Les jésuites aussi recoururent à des mouvements oratoires. Ainsi le père Vercurusse au cours du sermon de clôture, en plein air, d'une mission à Haine-Saint-Pierre (Hainaut) en avril 1835 se tourna "vers ceux qui occupaient le cimetière" et il engagea "cette paroisse vivante à se souvenir qu'elle se trouvait placée sur plusieurs paroisses mortes; que dans peu, ceux qui l'écoutaient aujourd'hui, descendraient dans les tombeaux que leurs pieds foulaient en ce moment; qu'ils devaient savoir qu'au-delà du trépas tout est fini pour la miséricorde" (28).

La lutte est vive aussi contre le blasphème. Les mauvais livres sont attaqués et les missionnaires provoquent des destructions, ainsi à Thuin, lors d'une mission prêchée par les jésuites de Nivelles du 29 mars au 7 avril 1837, "Un grand nombre de mauvais livres furent brûlés par divers particuliers; un seul en brûla plus de 600 volumes en présence des missionnaires qu'il avait priés de venir chez lui" (29). Des restitutions de biens volés ont aussi lieu par des âmes repenties. Et des marchands ont cessé leur étalage du dimanche (30).

Cependant, la présentation de la religion soulève des critiques. La grande place réservée aux péchés contre la chair et à la mort est l'objet de vigoureuses attaques. Dans la brochure Mission à Tilff que la loge liégeoise "La Parfaite Intelligence et l'Etoile réunies" diffusa largement (31), on trouve des reproches acerbes faits aux missionnaires "qui n'ont jamais à la bouche que les mots damnation, enfer, flammes éternelles" (p. 4). "Ils commentent le péché de luxure et l'oeuvre de la chair d'une

manière qui est un attentat à la morale publique" (p.26). "Le père rédemptoriste Bernard Hafkenscheid, qui dirige la mission, se délecte dans les définitions scabreuses. Il commente avec complaisance la gravité de divers péchés honneux" (p.27). Autres paroles attribuées à un des prédicateurs : "On pêche par impureté, entre personnes de sexe différent; on pêche par impureté, entre personnes du même sexe; on pêche par impureté, entre ... Mon Dieu, monsieur, je suis arrêté par l'impossibilité de vous dire le reste ..." (p.53). La confession auriculaire est moquée. Les prêtres en usent comme moyen de pression pour connaître les intentions de leurs adversaires (p.38). Outre ces critiques acerbes, des campagnes de presse, des interventions d'autorités civiles, des incidents violents manifestent l'opposition de certains aux missions paroissiales.

Il faut remonter au régime hollandais pour les comprendre. Dans sa politique de réduction systématique de l'influence de l'Eglise catholique, le gouvernement "calviniste" de Guillaume Ier, qui, nous l'avons vu, avait l'appui des anticléricaux en Belgique, s'inquiéta de l'organisation de missions, car en France, à l'époque, elles avaient grande faveur (32). Le 4 avril 1825, le directeur général des affaires du Culte catholique romain, Goubau, adresse une circulaire impérative aux évêques, c'est l'interdiction pour les curés d'admettre des missionnaires dans leurs paroisses. "S(a) M(ajesté) qui se repose entièrement sur les soins, le zèle et surtout la sagesse reconnus des Evêques et autres chefs de diocèse de son royaume et de leurs collaborateurs, pour la conduite des âmes qui leur sont confiées dans la voie du salut, considère la présence de ces missionnaires, non seulement comme inutile, même injurieuse aux Curés, mais comme pouvant mener à des inconvenients, d'autant qu'ils ne connaissent souvent, ni le génie ni les besoins spirituels de ceux auxquels ils veulent donner des instructions" (33).

L'Episcopat s'exécuta immédiatement, le 4 mai 1825, le prince de Méan, archevêque de Malines, interdit aux curés d'accepter des missionnaires dans les paroisses en vue d'instruire le peuple en matière de religion. L'évêque de Namur, le français Mgr Pisani de la Gaude, nommé par Napoléon le 15 août 1804, fit du zèle : "nous défendons à tous les curés ou desservants de notre diocèse, de laisser confesser ou prêcher aucun prêtre sans permission expresse de notre part" (34). Faut-il rappeler qu'après la révolution victorieuse de 1830, l'Episcopat modifia du tout au tout son attitude et recommanda très vivement les missions? Mais comme des processions, des sermons, des plantations de croix se faisaient en dehors des églises, ceux qui étaient attachés à une restriction de la pratique religieuse à l'intérieur des temples s'opposaient à ces manifestations qui rassemblaient parfois des milliers de fidèles et affirmaient le triomphe de la Croix.

Les prédicateurs étaient aussi accusés de "parler politique". Ainsi le Journal de Verviers, lors de la mission des rédemptoristes en automne 1834, publia une Chronique des missions. "L'auteur de ces articles truculents va offrir au public une abondante dose de boutades ridiculisant proprement les missionnaires et leurs prêches, se moquant aussi de l'ignorance du clergé et de l'exploitation excessive des miracles dans la religion catholique" (35). Ce journal se défend d'en vouloir à la religion "qui ne peut que bénéficier d'une réaction saine contre ceux qui la dégradent en l'utilisant à des fins politiques" (36). A Tongres, en mai 1835, cinq rédemptoristes prêchent une mission. Il y a de l'opposition : "Quelques complots s'étaient tramés pour empêcher l'oeuvre de la mission; des émissaires de certaines sociétés étaient sur les lieux. On était justement à la veille des élections; on s'imaginait que les missionnaires auraient peine à s'abstenir de parler politique. Mauvais calcul ! les bons prêtres n'ont pas d'autre science que celle de Jésus crucifié. Aussi MM. les émissaires furent-ils désappointés dès le commencement; ils ne trouvèrent pas la moindre petite occasion de faire du bruit; ils n'entendirent pas un mot digne d'être annoté dans leurs tablettes : Au lieu de prêcher sur la politique et les élections, les disciples du B. Liguori prêchaient sur le salut, sur le péché mortel, sur la mort et le jugement, sur l'enfer, sur la miséricorde infinie de Dieu, sur la Sainte Vierge et le Rosaire, sur la prière, sur la croix, etc." (37). A Anvers, en mars 1835, les libéraux, "pour se venger du succès de la mission ont dû se contenter de faire jouer au théâtre tous les jours de la mission les pièces les plus infâmes (38). Tartuffe est la pièce la plus utilisée pour exciter la colère des dévots. A Charleroi, en octobre 1836, où "l'ultra-libéralisme a essayé ses forces contre la liberté religieuse, il a mis tout en oeuvre pour faire regarder les missions comme une source de troubles et d'agitations.", la propagande libérale tire aussi parti du Tartuffe. "Annonces théâtrales et burlesques sur la mission, caricatures outrageantes, distribution du Tartuffe (sic), chansons de Béranger sur les missionnaires, articles impies et cyniques sur la confession auriculaire, récits calomnieux sur les jésuites, réunions d'agitateurs, annonces de sérénades que des amateurs se proposaient de donner aux missionnaires, tout fut mis en oeuvre pour aigrir les esprits." (39). A Liège, en 1838, lors des remous provoqués par la mission de Tilff, que nous étudierons plus en détail, c'est aussi Tartuffe que les "ennemis des catholiques" font jouer (40).

A 150 ans de distance, une véritable révolution dans les mentalités s'est produite. Un seul exemple récent est révélateur : l'éloge du Tartuffe joué par Gérard Depardieu et François Périer à Strasbourg, dans La Vie, hebdomadaire chrétien d'actualité (41).

Des désordres ont lieu aussi dans les églises, des actes sacrilèges sont commis. Ainsi à Verviers, après la mission dans la nuit du 6 au 7 décembre 1834, deux crucifix et une statue de la Sainte Vierge placés en différents quartiers de la ville ont été mutilés (42). A Charleroi, des jeunes gens hurlent devant la maison du doyen où logent les missionnaires "A bas les missionnaires, à bas les jésuites, à bas la calotte" (43). Les jours suivants, la garde civique dut intervenir.

Des obstacles à l'activité des missionnaires sont dressés par certaines autorités, ainsi à Verviers, où on réclame aux missionnaires leurs passeports, à Charleroi où le bourgmestre s'efforce de convaincre le doyen de faire cesser la mission ou à Venloo, en janvier 1836, où l'autorité militaire se montre tâtilonne puis franchement hostile (44). Des patrons anticléricaux modifient l'horaire des travaux : à Verviers, "on fait prolonger aux pauvres ouvriers jusqu'à 9 heures un travail qui, jusqu'à cette époque, finissait à 7 heures" (45).

Aux missionnaires, on reproche leur ultramontanisme et on leur conseille de diriger "leurs pas vers ces contrées où la lumière n'a pas encore pénétré. Il y a là de vastes et glorieuses conquêtes à faire" (46). Qu'ils aillent enseigner l'Évangile aux infidèles, aux peuplades de l'Amérique (47).

Les missions provoquaient donc, dans certaines régions, des oppositions plus ou moins violentes. Au fil des ans, à mesure que l'on s'éloignait des Journées de septembre, le climat politique se détériorait. L'Union était critiquée tant par des libéraux qui voyaient dans cette alliance un marché de dupes que par des catholiques qui y trouvaient une couverture de "l'action incontrôlable des Loges". La condamnation de la Franc-Maçonnerie par l'Épiscopat belge à la fin de 1837 aggrava la discorde.

À la suite de l'établissement de plusieurs loges maçonniques et notamment de loges militaires, la hiérarchie s'inquiéta (48). Le 14 novembre 1837, les deux vicaires-généraux de Gand, G. De Smet et L. Sonnevile, l'évêque étant malade, demandèrent à l'archevêque de Malines, Mgr Sterckx "s'il ne jugera pas le mal assez grand et assez universel pour que l'Épiscopat belge donne une instruction, ou fasse une démarche qui arrête ce mal, qui va se propager de plus en plus, que peut-être comme sous le Gouvernement hollandais on finira par exiger qu'on soit franc-maçon pour obtenir un emploi" (49).

Le 28 décembre 1838, après consultation des évêques, "était-il prudent et nécessaire de se prononcer dès le moment actuel contre la Loge maçonnique", l'archevêque leur adressa une "Circulaire relative aux Francs-Maçons" destinée aux curés de leurs diocèses pour en donner lecture au prône (50).

Les associations des francs-maçons, sous quelque dénomination que ce soit, "tombent sous les défenses expresses et les condamnations portées par les Souverains Pontifes, de sorte qu'il est rigoureusement défendu d'y prendre part ou de les favoriser d'une manière quelconque et que ceux qui le font sont indignes de recevoir l'absolution et les autres sacrements, aussi longtemps qu'ils n'y ont pas sincèrement renoncé" (51).

Cette condamnation, lue au prône le premier dimanche de 1838, provoqua la riposte des loges, une hostilité accrue à l'Eglise, elle entraîna aussi le retour d'anciens frères en sommeil et l'accueil de nouveaux membres, tandis que des catholiques regrettaient, d'un point de vue politique, cette publication qui était une atteinte à la liberté d'association. Le roi Léopold Ier, lui-même maçon, il avait été initié à Berne à la loge Zur Hoffnung en 1813, désapprouvait cette circulaire qui mettait en danger l'Union, base de sa politique.

x

x x

C'est dans cette atmosphère de guerre ouverte ou voilée, que la mission de Tilff, en mars 1838, déclencha des troubles et l'intervention des autorités administratives et judiciaires. Dans la région liégeoise, la lutte avait pris une intensité particulière. La loge "La Parfaite Intelligence et l'Etoile réunies" reprochait au Grand Orient sa modération (52). Depuis le 1er mai 1837, elle s'était séparée du Grand Orient (53) et avec les loges de Verviers et de Huy, forma le 23 mars 1838 la "Fédération maçonnique belge", à la pointe du combat anticlérical (54). En face, l'énergique évêque Van Bommel avait souhaité que l'on republiât les lettres de condamnation de Benoît XIV et de Léon XII (55). Lui aussi, se considérait comme "général d'avant-garde" (56). Dans son mandement de carême de 1838, il revint à la charge contre la Franc-Maçonnerie avec une grande vigueur. "Nous déclarons que les ténèbres maçonniques ne sont pas la lumière, ni la lumière éclatante de l'Eglise romaine qui les proscrit, un vil obscurantisme. Nous disons que les promesses, qui nous lient à l'Eglise de J.C. et à la Chaire de St Pierre, sont sacrées et que les sermens par lesquels vous vous croyez liés à la Franc-Maçonnerie sont faibles, sans discrétion, sans justice, qu'ils sont illicites et de toute nullité" (57). La réponse de la Loge ne tarda pas sous la forme d'une brochure de seize pages signée du pseudonyme Charles Lesage, tirée à 2000 exemplaires (58).

C'est à Tilff, commune d'un millier d'habitants, dans les environs de Liège, sur l'Ourthe, "avec ses vertes pelouses et ses riants coteaux", un lieu de détente, de promenades et de "plaisirs nautiques" (59) que des troubles

éclatèrent à la fin du mois de mars 1838, lors d'une mission prêchée par les rédemptoristes, bonne occasion de revanche à prendre sur l'évêque Van Bommel, dit-on, dans certains milieux. Le bourgmestre Alphonse Neef était un jeune rentier de 29 ans, dont le père né à Solingen dans l'ancien duché de Berg s'était enrichi dans le négoce de la laine à Verviers, y avait épousé la fille d'un riche fabricant de draps et avait acquis le château de Sainval à Tilff et un bel immeuble place Saint-Jean au centre de Liège. Alphonse Neef, fils unique, avait épousé la fille d'un industriel verviétois et gérait avec habileté un domaine de 400 ha, dont la moitié de bois. Il avait été nommé bourgmestre le 2 octobre 1835 et lors des élections de 1836, sa liste avait remporté une victoire saluée comme libérale. Ses adversaires le jugeaient malléable et cédant facilement aux pressions des dirigeants du parti à Liège. Il n'appartenait pas encore à la Franc-Maçonnerie, il sera initié à la Parfaite Intelligence et l'Etoile réunies le 14 février 1844 (60).

Dès le 21 mars, le bourgmestre fit savoir au curé que le conseil communal, unanime, avait interdit la plantation de croix, sans permission par écrit de l'autorité, et toute prédication en plein air. La presse liégeoise réagit immédiatement à cette mesure. Le journal catholique Le Courrier de la Meuse y vit un sacrilège mais aussi une violation de la Constitution, l'art. 14 garantit "la liberté des cultes, celle de leur exercice public, ainsi que la liberté de manifester ses opinions en toute matière, sauf la répression des délits commis à l'occasion de l'usage de ces libertés". Les mesures préventives ne sont pas permises. La riposte des journaux libéraux fut immédiate et dure, du Journal de Liège, l'organe des ultras, à celui des modérés Le Politique, en passant par L'Industrie, des derniers orangistes et L'Espoir, de tendance radicale. Ils se fondaient sur l'art. 19 de la Constitution qui proclame sans doute que les Belges ont le droit de s'assembler paisiblement et sans armes, sans autorisation préalable, mais qui déclare : "Cette disposition ne s'applique point aux rassemblements en plein air, qui restent entièrement soumis aux lois de police" (61).

Le dimanche 25 mars, des habitants des communes voisines vinrent, drapeaux déployés, assister aux offices et encouragèrent les partisans de la mission. Mais de nombreux Tilffois étaient derrière leur bourgmestre et considéraient "une mission comme une calamité pour la commune où elle doit avoir lieu" (62). Le 28, le conseil communal jugeait que depuis l'arrivée des missionnaires, la commune "est journellement envahie par des étrangers dont l'attitude et même les discours deviennent chaque jour plus menaçantes, fanatisés qu'ils sont par les prédications furibondes des missionnaires, interdit tout rassemblement en plein air de plus de cinq personnes" (63).

Le conflit portait sur la suprématie du pouvoir spirituel ou du pouvoir temporel. L'autorité religieuse voulait que la plantation de la croix au cimetière défendue par le bourgmestre dès le 21 mars, eût lieu selon le Rituel de Liège et le Pontificat Romain. Le curé, le 31 mars, avait fait dépendre le vieux Christ fixé sur le mur extérieur de l'église, du côté du cimetière, pour justifier la plantation d'une nouvelle croix et il se refusa à demander par écrit l'autorisation de la planter. Le 3 avril, il fit porter au cimetière une grande croix de bois peinte en rouge. Le bourgmestre considérant cet acte comme le commencement d'exécution à une cérémonie formellement interdite la fit transporter à la mairie.

Pendant ce temps, on s'agitait en haut lieu. L'évêque Van Bommel avait multiplié les démarches auprès du gouverneur de la province, le baron Van den Steen (64) et celui-ci avait suspendu le 31 mars les deux arrêtés communaux. Le même jour, à l'intervention du père von Held, supérieur des rédemptoristes de Liège — il était d'origine autrichienne — l'évêque adressait au curé de Tilff une lettre où éclatait son triomphe : il était sur le point de prendre une mesure énergique contre les arrêtés lorsque le gouverneur les a suspendus. "Nous allions prouver ... à la Belgique entière que le chef du diocèse de Liège, aussi bien que son fidèle clergé tout entier, aussi bien que tous les fidèles catholiques des provinces de Liège et de Limbourg repoussent de toutes leurs forces tout attentat aux libertés que la Constitution leur a garanties et ne veulent être l'esclave de personne" (65). Cette lettre fut lue en chaire le dimanche 1er avril et le père Bernard Hafkenscheid annonça qu'il prêcherait en plein air l'après-midi et que le mercredi suivant aurait lieu la plantation de la croix.

L'administration communale considérant que l'art.86 de la loi communale et l'art.119 de la loi provinciale n'avaient pas été observés par le gouverneur, ne publia pas son arrêté et décida d'attendre la décision de la députation permanente sur la maintenance de la suspension, sauf l'appel au Roi.

Le dimanche 1er avril se passa en tracasseries et manœuvres diverses; le bourgmestre, entouré de quatre gendarmes réclama leurs passeports aux missionnaires qui s'étaient réfugiés au presbytère, tandis que les fidèles attendaient l'office du soir que le curé dut annuler. Trois des missionnaires étaient, en effet, des étrangers, le père Bernard-Joseph Hafkenscheid, on l'a vu, était né à Amsterdam, le père Valentin Dunoyer à Chambéry, le père Manvuisse était français. Mais comme le constatait le Politique, le bourgmestre a mal interprété la législation sur les passeports, ne tenant pas compte de la garantie de trois citoyens connus, trois curés, et "s'exposant ainsi d'être accusé d'agir avec partialité" (66).

Le bourgmestre satisfait du maintien de l'ordre et de l'interruption de la mission fut raffermi dans sa position

par la décision de la députation provinciale, levant la suspension par le gouverneur des arrêtés de l'administration communale. Ils ne sont pas une atteinte à la liberté des cultes (art.14 de la Constitution) et sont conformes à l'art.19 de cette Constitution. Mais, le même jour, le 2 avril, le gouverneur Van den Steen se pourvut en appel au Roi. Le ministre de l'Intérieur, le catholique de Theux trancha le lendemain et annula les arrêtés qui, pour lui, interdisent l'exercice public de certains actes du culte en opposition avec l'art. 14 de la Constitution. Le commissaire d'arrondissement Jean-Henri Demonceau, lié aux catholiques (67), en informa, le 5 avril, le curé et le bourgmestre.

Ainsi la plantation de la croix pouvait avoir lieu. De son côté, l'évêque envoya l'ordre au curé et aux missionnaires de la planter au milieu du cimetière. Des tractations auxquelles furent mêlés commissaire d'arrondissement, procureur du roi et juge de paix eurent lieu, sans succès, pour aboutir à un accommodement. Du moins le bourgmestre accepta de rendre la croix que le curé avait déposée au cimetière trois jours plus tôt et le 6, elle fut transportée de la mairie à l'église. Forts de la décision du ministre de l'Intérieur, les missionnaires annoncèrent que la plantation de la croix aurait lieu le vendredi 6 avril. D'importantes précautions avaient été prises. Une cinquantaine de gendarmes avaient été envoyés sur les lieux, au village voisin de Chênée, une compagnie de sapeurs mineurs était stationnée, un détachement de grenadiers et de voltigeurs du 9e régiment de ligne était sous les armes au fort de la Chartreuse. Le commissaire d'arrondissement Demonceau et le procureur du roi Vercken étaient présents.

A 15 heures commencèrent la cérémonie de la bénédiction de la croix et la procession. Les contre-manifestants criaient "A bas la calotte ! A bas la canaille ! A bas les missionnaires ! A bas la croix !". Le sermon du Père Bernard fut couvert par les sifflets et les cris. Des heurts se produisirent et la mission se termina dans la confusion.

x

x x

Des Liégeois avaient participé à ces bagarres. Dans la ville de Liège même, les incidents de Tilff provoquèrent aussi des manifestations. Celles du dimanche des Rameaux, le 8 avril, furent soigneusement préparés. Une représentation du Tartuffe, au Théâtre royal, commandée à cet effet, échauffa les esprits. Elle fut de médiocre qualité (68), mais les allusions "à nos hypocrites modernes" furent vigoureusement applaudies. Au 5e acte, le vers "Nous vivons sous un prince, ennemi de la fraude" fut sifflé par certains, visant le roi Léopold. Si L'Industrie et le Journal de Liège s'en félicitent, Le Politique et L'Espoir regrettent ces coups de sifflet, le roi étant inviolable, tandis

que le Courrier de la Meuse condamne "cet oubli scandaleux de toutes les convenances" (69).

Après le spectacle, deux mille personnes, en grande partie des jeunes gens, chantant "des airs patriotiques" (70), la Carmagnole (71) ou la Marseillaise (72), selon les journaux, se dirigèrent vers le séminaire épiscopal et l'évêché. Des pavés furent jetés sur la porte du séminaire et retentirent les cris "A bas la calotte ! A bas les missionnaires et van Bommel". Des sérénades furent données par des musiciens au bourgmestre de Tilff, Alphonse Neef, dans l'hôtel de son père place Saint-Jean, ainsi qu'aux quatre membres de la députation du conseil provincial, "défenseurs de la légalité et de la constitution", tandis que les masses se portèrent au domicile du gouverneur de la province, du commissaire d'arrondissement, de Kersten imprimeur de l'évêché et à l'église des rédemptoristes, où des charivaris furent organisés. Il n'y eut point d'arrestation. Le lendemain, 9 avril, les manifestations recommencèrent, l'église et le couvent des rédemptoristes furent particulièrement visés et l'église dut être fermée. Mais les partisans du pouvoir gouvernemental descendirent aussi dans la rue et donnèrent des sérénades au gouverneur, au procureur du roi et au commissaire d'arrondissement, mais ils se heurtèrent à 400 à 500 contre-manifestants.

La répétition des scènes de désordre devenait inquiétante. "Qui ne sait que les plus grandes calamités publiques, n'ont souvent pas eu, des commencemens plus graves et plus sérieux" écrivait Le Politique le 10 avril (73). Une nouvelle représentation du Tartuffe, programmée pour le même soir, fut interdite par l'autorité communale, peu avant que ne parvienne l'ordre de suspension de l'arrêté par le gouverneur, des précautions militaires furent prises. Cependant, la tension diminua, le calme revint et lorsque la croix de Tilff fut abattue par des inconnus dans la nuit du 23 au 24 avril, les réactions furent moins vives.

La presse a réservé à la mission de Tilff une grande place. A Liège, le journal catholique le Courrier de la Meuse, pendant des semaines, consacre la plus grande partie de sa surface rédactionnelle à cette mission, l'éditeur rassembla même en une brochure de plus de quarante pages les articles essentiels (74). La presse libérale est remplie aussi du récit des faits, de l'interprétation des décisions administratives et des critiques sévères du clergé et des missionnaires, avec une gradation dans l'apreté des attaques selon la position sur l'éventail du libéralisme, du Politique, modéré et encore unioniste, au farouche anticlérical Journal de Liège, en passant par le radical L'Espoir et par L'Industrie, organe des orangistes. Voici quelques extraits de presse qui indiquent assez l'excitation des esprits. Le 9 avril, L'Industrie écrit : "Nous voilà revenus au temps des dragonnades, à ce temps

de hideuse mémoire où d'insensés fanatiques criaient au paisible citoyen : pense comme moi ou je te tue. La plantation de la croix de mission dans le cimetière de Tilff, malgré la défense de l'autorité locale, appuyée en cela du vœu unanime de la commune est un de ces actes d'odieuse tyrannie qu'on ne saurait trop flétrir" (75). L'Espoir critique "l'arrêté décoré du nom de royal et qui outrage en même temps le bon sens, la dignité royale et la constitution. Il nous démontre clairement comment entend la liberté religieuse ce parti, qui sous le masque de la religion dont il ne s'inquiète guère, tend d'une manière scandaleuse à s'emparer du pouvoir. Pour les gens de ce parti, la liberté religieuse, c'est imposer par la violence à des gens qui n'en veulent pas leur religion, leur culte et leurs cérémonies, pour les gens de ce parti, le libre exercice du culte, c'est l'occupation par la violence de la voie publique, ce sont les rassemblements tumultueux, ce sont les injures lancées du haut de la chaire à la face de ceux qui ne partagent pas leurs croyances ou leur hypocrisie" (76). Le Journal de Liège se déchaîne au lendemain de la plantation de la croix : "(Le ministère) déclare ... que la voie publique peut être incessamment envahie par les premiers saltimbanques qui voudront se couvrir d'un masque religieux. Que celui qui veut prêcher les doctrines les plus perverses, les plus immorales se pare des guenilles d'un jésuite, qu'il s'empare de nos places publiques, qu'il y excite au désordre, à l'anarchie, qu'il injurie en face les autorités constituées ... gardez-vous, magistrats, d'interposer l'autorité des lois ... ce serait un attentat à la liberté des cultes" (77).

Le Courrier de la Meuse, de son côté, avec une outrance extraordinaire, écrit que les mesures prises par les autorités communales et la députation permanente ont anéanti l'exercice public des cultes et il imprime en très gros caractères que désormais, quand le vaudra un bourgmestre : "Plus de procession ! Plus de cérémonies funèbres en dehors de l'église ! Plus d'administration publique des derniers sacrements ! Plus de cérémonie extérieure pour porter la communion aux malades dans le temps de Pâques" (78). Toute la presse belge, d'ailleurs, s'intéressa à cette mission et à ses multiples incidents où les uns voyaient la main de la Franc-Maçonnerie, ulcérée de la condamnation épiscopale du 28 décembre 1837 et les autres la volonté de l'Eglise d'asseoir son empire sur les consciences et de dominer l'Etat.

Dans les semaines qui suivirent les élections provinciales furent influencées par ces manifestations. A Liège, Alphonse Neef fut choisi par les libéraux comme candidat et il fut élu le 8 mai à une faible majorité, "le bourgmestre de Tilff triomphant de toutes les intrigues de l'obscurantisme" comme le déclarait le Vénérable Théodore Verhaegen, le fondateur de l'Université Libre de Bruxelles,

le 23 juin 1838 à la loge Les Amis Philanthropes (79). A Bruxelles, où une importante élection communale eut lieu trois jours plus tard, le conseil en conflit avec le gouvernement avait donné sa démission, les libéraux l'emportèrent haut la main et lorsque des manifestations soigneusement préparées eurent lieu dans la capitale, des Liégeois anticléricaux furent accusés d'être des boute-feux (80).

C'est à plus long terme que ce conflit qui symbolisait l'opposition croissante entre l'Eglise et la Franc-Maçonnerie eut des conséquences décisives : en 1840 était formé le premier cabinet homogène par le libéral Joseph Lebeau. Le système parlementaire était en place.

x

x x

Ainsi, les missions, et celle de Tilff en particulier, ont eu des conséquences politiques, elles ont renforcé les liens entre parti libéral et Franc-Maçonnerie. Elles eurent aussi des conséquences religieuses, si elles ranimèrent la foi surtout dans les campagnes, elles écartèrent de l'Eglise ceux que gênait la volonté de domination temporelle. L'anticléricisme était renforcé. Le Pape, les Evêques étaient critiqués. Certains glissaient de l'anticléricisme à l'anticatholicisme : la hiérarchie catholique était attaquée, mais le sacrement de pénitence était aussi moqué, les railleries visaient les prédications, non seulement dans leur forme mais aussi dans leur contenu, qu'il s'agisse de la mort ou de l'enfer. On ne s'attaquait plus seulement à l'ultramontanisme ou à la prépondérance du pouvoir spirituel, mais à des doctrines essentielles de l'Eglise.

NOTES

- (1) Citons à titre d'exemple, le nombre de religieuses en Belgique en 1808, 1824 et 1846 : 1617, 3135 et 8368 in TIHON(C.A.), Les religieuses en Belgique du XVIIIe au XXe siècle. Approche statistique, Revue belge d'histoire contemporaine, VII, 1-2, 1976, p. 32.
- (2) WAGNON (H.), Le Concordat de 1801-1827 et la Belgique indépendante, in L'Eglise et l'Etat à l'époque contemporaine, Mélanges A. Simon, p. 563.
- (3) Lettres pastorales des évêques de Belgique 1800-1950. Classement et étude analytique des documents. Livre III. Archiépiscopat du Cardinal Sterckx (1831-1867). tome I, p. 145-146.
- (4) DE MEULEMEESTER (M.), Histoire sommaire de la Congrégation du T.S. Rédempteur, sur les rédemptoristes transalpins, p. 110-126.
- (5) BEQUE (M.), C.s.s.R., Le Cardinal Dechamps, t. I, Le religieux, p. 336.
- (6) Ibidem, n° 1.
- (7) VIEUJEAN (J.), Missions intérieures après 1830, Revue ecclésiastique de Liège, 25e année, 1933-1934, p. 15.
- (8) SIMON (A.), Catholicisme et politique, Documents inédits (1832-1902), p. 42, Remarquable esquisse du prélat aux pages 41-61.
- (9) TERLINDEN (C.), Guillaume Ier, roi des Pays-Bas et l'Eglise catholique en Belgique, (1814-1830), t. II, p. 226. Copaccini au cardinal secrétaire d'Etat, 17 février 1828.
- (10) Bernardus Joseph HAFKENSCHIED, Amsterdam 12 décembre 1807. Witten (Limbourg hollandais) 2 sept. 1865, un des grands prédicateurs hollandais du 19e s, joua un rôle éminent dans l'ordre des rédemptoristes, notamment aux Etats-Unis où il fut vice provincial de 1849 à 1853, MOLHUYSEN, BLOCK, KNUPERT, Nieuw Nederlandsch Biografisch Woordenboek, t. V, c. 217-218, et DE MEULEMEESTER (M.), C.ss.R, Bibliographie générale des écrivains rédemptoristes, t. II, p. 175, t. III, 314.
- (11) Journal historique et littéraire, t. II, 1er mars 1836, 23e livraison, p. 590.
- (12) Lettres pastorales des évêques de Belgique, 1800-1950, Classement et étude analytique des documents. Livre III. Archiépiscopat du Cardinal Sterckx (1831-1867), tome I, p. 145.
- (13) Sur le Journal historique et littéraire, CORDEWIENER (A.), Etude de la presse liégeoise de 1830 à 1850. Cahiers 71 du Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine, p. 13-18 et 171-180 et LAMBERTS (E.), Kerk en Liberalisme in het bisdom Gent, (1821-1857), p. 137-141.
- (14) Journal historique et littéraire, t. II, p. 376, 19e livraison, 1er nov. 1835.
- (15) Id., t. III, p. 318, 30e livraison, 1er oct. 1835.
- (16) Id., t. IV, p. 204, 40e livraison, 1er août 1837.
- (17) Id., t. II, p. 490, 21e livraison, 1er janvier 1836.
- (18) Id., t. III, p. 413, 32e livraison, 1er décembre 1836.

- (19) Id., t. III, p. 577, 35e livraison, 1er mars 1837.
- (20) Id., t. II, p. 48, 13e livraison, 1er mai 1835.
- (21) Id., t. II, p. 47, 13e livraison, 1er mai 1835.
- (22) Id., t. I, p. 359-360, 7e livraison, 1er nov. 1834.
- (23) Id., t. IV, p. 94, 38e livraison, 1er juin 1837.
- (24) Id., t. III, p. 363, 31e livraison, 1er nov. 1836. De même à Louveigné (Liège), t. II, p. 99.
- (25) Id., t. I, p. 331, 6e livraison, 1er oct. 1834.
- (26) Id., t. I, p. 361, 7e livraison, 1er nov. 1834.
- (27) Id., t. I, p. 423, 7e livraison, 1er nov. 1834.
- (28) Id., t. II, p. 54, 13e livraison, 1er mai 1835.
- (29) Id., t. IV, p. 202, 40e livraison, 1er août 1837.
- (30) Id., t. III, p. 636, 36e livraison, 1er avril 1837.
- (31) Mission à Tilff, Lettre à M. xxx, Liège, Desoer, 1838, 80 p.
- (32) MAYEUR (J.-M.), (sous la direction de), L'histoire religieuse de la France, 19e-20e siècle. Problèmes et méthodes, Paris, 1975, p. 55-59.
- (33) Lettres pastorales des évêques de Belgique 1800-1950. Classement et étude analytique des documents. t. I, p. 132.
- (34) Idem, p. 133.
- (35) JORIS (F.), La presse verviétoise de 1818 à 1850, Louvain-Paris, 1978. Cahiers 87 du Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine, p. 76.
- (36) Ibid.
- (37) Journal historique et littéraire, t. II, p. 210, 16e livraison, 1er août 1835.
- (38) Id., t. I, p. 657, 12e livraison, 1er avril 1835. "Un de ces esprits forts voulut avant d'assister le soir à la représentation de Tartuffe aller voir ce que ce charlatan de missionnaire vendait à tous ces ignorantins et comment un f... jésuite était habillé, qu'il n'en avait jamais vu et s'il était habillé comme le Tartuffe..."
- (39) Id., t. III, p. 397, 32e livraison, 1er décembre 1836.
- (40) Id., t. V, p. 18, 49e livraison, 1er mai 1838.
- (41) La Vie, hebdomadaire chrétien d'actualité, 19 au 25 janvier 1984, p. 37. Critique élogieuse par Liliane LARMOYER : "Depardieu, quel Tartuffe ! Un nouveau Tartuffe". Un régal ! On l'avait oublié dans les pages jaunies de nos manuels d'écoliers, cet hypocrite dévot dont l'honnête père de famille s'entache au point de lui sacrifier toute sa famille. Le revoilà avec une saveur et une jeunesse d'une étrange actualité ! Cela par la grâce de deux immenses comédiens".
- (42) Journal historique et littéraire, t. I, p. 492. 9e livraison, 1er janv. 1835.
- (43) Id., t. III, p. 398, 31e livraison, 1er nov. 1836.

- (44) Id., t.III, p.636, 23e livraison, 1er mars 1836. Fermeture des portes de la ville plus tôt que d'ordinaire pour empêcher les habitants de la banlieue d'assister aux offices, dispersion de la procession par le capitaine, major de la place, interdiction d'aller consoler les militaires malades à l'hôpital.
- (45) Id., t.I, p.422, 8e livraison, 1er décembre 1834.
- (46) Le Politique, 12 avril 1838, p.3, c.1.
- (47) L'Espoir, 11 avril 1838, p.2, c.2.
- (48) WITTE (E.), BORNE (F.V.), Documents relatifs à la franc-maçonnerie belge du XIXe siècle. 1830-1855, Cahier 69 du Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine, p. 82. SIMON (A.), Le cardinal Sterckx et son temps (1792-1867), t. I.
- (49) L'Eglise et l'Etat, t. I, p. 322-328, BARTIER (J.), Théodore Verhaegen, la franc-maçonnerie et les sociétés politiques, dans Laïcité et Franc-Maçonnerie, p. 96-99, LAMBERTS (E.), Kerk en Liberalisme in het bisdom Gent (1821-1857), p. 205-207.
- (50) SIMON (A.), ibidem.
- (51) WITTE (E.), BORNE (F.V.), o.c., p. 91 d'après les archives du diocèse de Bruges. Le texte a été publié dans le Journal historique et littéraire, t. V, p. 488-490, 46e livraison, 1er février 1838. Ce dernier texte présente quelques variantes et "les autres sacrements" n'y figure pas notamment.
- (52) WITTE (E.), BORNE (F.V.), o.c., p. 109.
- (53) Id., p. 88 et CORDEWIENER (A.), Organisations politiques et milieux de presse en régime censitaire. L'expérience liégeoise de 1830 à 1848, p. 212-214.
- (54) WITTE (E.), Politieke Machtsstrijd in en om de voornaamste belgische steden. 1830-1848, t. I, p. 208-213.
- (55) SIMON (A.), Le cardinal Sterckx et son temps (1792-1867), p. 324-325.
- (56) WITTE (E.), BORNE (F.V.), o.c., p. 117. Van Bommel à Sterckx, 15 février 1838.
- (57) Journal historique et littéraire, t. IV, p. 556, 47e livraison, 1er mars 1838.
- (58) WITTE (E.), BORNE (F.V.), o.c., p. 122.
- (59) Mission à Tilff, p. 2.
- (60) CAPITAINE (U.), Nécrologe pour 1859, p. 74-78, WITTE (E.), BORNE (F.V.), o.c., p. 155 note 3 et notice biographique établie par Mme N.Caulier-Mathy, travaux du séminaire d'histoire contemporaine, Université de Liège, 1980.
- (61) ARCHIVES DE L'ETAT A LIEGE, Commune de Tilff, 9, Registre de correspondance du collège échevinal, 1834-1841, n° 1051. Rapport du 2 avril 1838 au commissaire d'arrondissement.

- (62) Idem, n° 1049, Arrêté 28 mars 1838.
- (63) Le Politique, plus pondéré, critique l'administration communale d'avoir étendu l'interdiction de planter la croix sur tout endroit de la commune, ce qui est une violation du droit de propriété et il aurait admis un rassemblement de fidèles dans un enclos découvert, offert aux missionnaires, par un propriétaire de Tilff (24 et 25 mars 1838, p.2, c.2).
- (64) VAN DEN STEEN DE JEHAY, Charles, Armand, Herman, né à Liège le 29 mars 1781, mort à Rome le 18 mai 1846, non titré puis baron, sénateur de Wareme 1831-1834, gouverneur de la province de Liège, 1832-1844, ministre plénipotentiaire au Saint-Siège et à la Cour de Toscane, 1844-1846, dans J. STENGERS, Index des Eligibles au Sénat (1831-1893). p. 444.
- (65) Journal historique et littéraire, t.V, p.9, 49e livraison, 1er mai 1838 et DE MEULEMEESTER (M.), Le père Frédéric von Held, rédemptoriste (1799-1881), Bruxelles, 1911, p. 105.
- (66) Le Politique, 4 avril 1838, p.2, c.3.
- (67) Jean-Henri Demonceau, Herve 1791-Liège 16 septembre 1856, directeur des postes de Liège, puis commissaire de district en 1833, siégea au conseil provincial de 1842 à 1846, pour le canton de Louveigné, fut démissionné en 1847 par le ministère libéral.
- (68) L'Industrie, 9 avril 1838, p.3, c.2. "La pièce, bien qu'elle eût été reprise au pied levé, a cependant marché avec assez d'ensemble... Le Politique, 9 avril 1838, p.3, c.2, "La représentation du chef-d'oeuvre de Molière, appris à la hâte par quelques-uns des acteurs, n'a point paru amuser au même degré tous ceux qui étaient venus pour la voir". Le Journal de Liège, 9 avril 1838, p.2,c.3, "L'immortel chef-d'oeuvre de Molière, la sanglante et vivante satire de tous les hypocrites passés, présents et futurs, tant bien que mal jouée par nos artistes a continuellement excité les applaudissements".
- (69) Courrier de la Meuse, 9 avril 1838, p.2, c.2.
- (70) Le Politique, 9 avril 1838, p.3, c.2.
- (71) Courrier de la Meuse, 9 avril 1838, p.2, c.1.
- (72) Journal de Liège, 9 avril 1838, p.2, c.3.
- (73) Le Politique, 10 avril 1838, p.3, c.1.
- (74) Articles extraits du Courrier de la Meuse, Liège, Grandmond-Donders, 1838, 44 p.
- (75) L'Industrie, 9 avril 1838, p.2, c.3.
- (76) L'Espoir, 7 et 8 avril 1838, p.2, c.1.
- (77) Journal de Liège, 7 et 8 avril 1838, p.1, c.2.
- (78) Courrier de la Meuse, 3 avril 1838, p.2, c.1.
- (79) WITTE (E.), BORNE (F.V.), o.c., p. 155.
- (80) WITTE (E.), L'élection communale du 31 mai 1838. A Bruxelles : la capitale et le gouvernement en conflit, Cahiers Bruxellois, t.XII, fasc. III et IV, 1967, p. 269.



